

WWW.SOYAux.FR

M E I L L E U R S V Œ U X



NOUVELLE
VOEUX 2024
DU MAIRE
PAGE 11
FORMULE

page

4 Orientations
budgétaires
pour l'année 2024

page

9 Permis
de végétaliser

page

14 Hommage
à Marilyn Fort
et Michèle Petit

Sommaire

décembre 2023



Directeur de la publication
François Nebout

MAIRIE DE SOYAUX
235, avenue du Général de Gaulle
CS 92515 SOYAUX
16025 ANGOULEME CEDEX
Tél. : 05.45.97.83.50
mairie@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr

Conception édition
Agence MBA
12 bis rue de l'Intendant Foucault
86000 POITIERS
contact@agencemba.fr
05 49 03 53 53
www.agencemba.fr

Crédits photos et illustrations
Agence Encore Design & Communication

Tirage
5500 exemplaires
Imprimé sur papier Recyctal Matt 100% recyclé
Megatop imprimerie

4 SOYAUX ACCOMPAGNE

- Budget de la Commune : les orientations pour l'année 2024
- Zoom sur le service Vie Associative

8 SOYAUX PROTÈGE

- Les actualités du Centre Municipal de Santé
- Mission en Côte d'Ivoire pour les Crocos du 3^e Escadron

9 SOYAUX S'ENGAGE

- Permis de végétaliser : jardiner dans ma rue !
- Retour sur la 1^{ère} journée Territoire Engagé pour la Nature
- Chantier pluvieux, chantier heureux !
- Voeux du Maire 2024 et agenda

14 SOYAUX VOUS DONNE LA PAROLE

- Hommage posthume à Michèle Petit et Marilyn Fort
- Enquête « Mon mag' dématérialisé »
- Tribunes de l'opposition

16 SOYAUX UTILE



Fin novembre, votre Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires 2024 et des priorités d'investissements. La stratégie financière de la Ville reste constante : poursuivre les investissements sans augmenter la fiscalité locale, en contenant le taux d'endettement et en préservant l'épargne municipale.

En 2024, l'investissement concernera principalement l'écologie, à travers la réalisation de travaux de sobriété et de rénovation énergétique, la transformation de l'éclairage public, le verdissement de cours d'école, de placettes et des aménagements cyclables. Outre l'entretien courant du patrimoine communal, nous poursuivrons l'effort sur sa mise en accessibilité et investirons dans la sécurité à travers des nouveaux équipements de vidéo protection ou encore le financement de la médiation scolaire et de rue. Vous trouverez le détail de ces orientations budgétaires p.5 de ce Mag' municipal.

Evidemment, le tissu associatif fera l'objet d'un soutien stable; tout comme les actions de proximité. Ainsi, le budget participatif sera reconduit en 2024 pour le financement d'aménagements du quotidien.

Ces orientations ont été examinées par les élu(e)s du Conseil municipal. Je veux saluer ici l'esprit de coopération du Groupe DeCiDes qui, depuis le début de ce mandat, se distingue par sa capacité à proposer plutôt qu'à s'opposer.

J'ai souhaité revisiter la traditionnelle formule des vœux du Maire pour associer plus de sojaldiciens et de sojaldiciennes, petits et grands. Vous trouverez le détail de cette organisation p.11 de ce Mag' municipal. Je vous donne rendez-vous le 11 janvier prochain dès 18h à l'Espace Matisse !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

François Nebout



Retrouvez
la présentation
de notre Commune
en vidéo !





Budget de la Commune : les orientations pour l'année 2024

Les orientations budgétaires pour l'année prochaine ont été présentées lors du Conseil Municipal du 15 novembre dernier. Malgré un contexte difficile, la Ville souhaite poursuivre ses efforts sur plusieurs grandes priorités : environnement, maîtrise de l'énergie, sécurité, protection des personnes et accessibilité du domaine public, en lien avec les objectifs de développement durable fixés par l'ONU pour 2030 (voir les 17 objectifs ci-dessous).

Depuis deux ans, le contexte international a entraîné une inflation record. Pour la Ville, cela se traduit par une hausse des charges à caractère général et des charges de ressources humaines.

Sans augmenter les taux de la fiscalité locale, la Ville a su préserver un niveau d'épargne suffisant grâce à une gestion rigoureuse des dépenses (fonctionnement et investissement).

L'effort de rigueur doit se poursuivre en 2024 à travers les objectifs de gestion suivants :

- **Contenir** l'évolution des charges à caractère général compte tenu des augmentations gouvernementales successives de 2023,

- **Maîtriser** les dépenses de ressources humaines en renforçant les outils de suivi et de prospective,
- **Augmenter** les recettes de fonctionnement et la part de subventions en co-financement d'action et de projet.

Les enveloppes budgétaires par champ d'action

8 695 000 € en ressources humaines (dont services non-courants : Centre Municipal de Santé, la Poste, résidence autonomie Foyer Soleil), soit 50 % dédiés aux charges de personnel qui concourent à mettre en place les missions suivantes :

 1 113 401 € Entretien du patrimoine bâti et économies d'énergies	 149 721 € Domaine Sportif
 1 267 652 € Entretien Espaces verts / Voirie / Espace public	 938 451 € Domaine Enfance / Education / Jeunesse
 1 044 700 € Fluides	 231 444 € Sécurité des personnes / Santé
 480 000 € Remise en état suite à des sinistres	 399 000 € Action sociale / Aide sociale
 180 356 € Domaine Culturel / Vie Associative	 1 120 420 € Administrations / Vie et équipements des services
 822 752 € Subventions aux associations ou à des collectivités	 800 000 € Remboursement des emprunts

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Question à Nathalie Durandet, adjointe au Maire chargée des ressources humaines et des finances

Quelles sont les priorités de ce budget 2024 ?



« **La gestion des économies d'énergie** avec la mise en place d'un nouveau programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux, en lien avec les attentes gouvernementales sur la sobriété énergétique et dans le prolongement des investissements réalisés depuis plus de 10 ans.

Cela concernera tant les écoles que les bâtiments administratifs. Par ailleurs, les éclairages sportifs des stades et une partie des points lumineux de l'avenue De Gaulle seront passés en Led.

Le verdissement de la Ville, avec la poursuite du réaménagement des cours d'école dans une démarche de renaturation de ces dernières, et notamment le projet EcOasis® sur une des cours de l'école Monnet (gestion de l'eau et arrosage par gravité), et le souhait de mettre en place des zones de lutte contre les îlots de chaleur (placettes, cheminements...).

Par ailleurs seront mis en place de **nouveaux aménagements cyclables** sur la Commune pour poursuivre les liaisons douces entre Garat et Soyaux, et des liaisons internes à la Commune, conformément au Schéma Cyclable d'Agglomération.

La sécurité des personnes et l'accessibilité, avec la poursuite de travaux d'entretien de la voirie et de mise en accessibilité de cette dernière pour offrir un cheminement adapté et confortable pour chacun des usagers.



Des investissements sur la vidéo-protection et l'éclairage public seront aussi envisagés.

Et enfin, **la maintenance et l'entretien préventifs du patrimoine**. Sera concerné l'entretien courant des écoles et des bâtiments communaux (changement de sol pour du linoléum plus naturel, peinture, travaux électriques...). La vente de biens communaux désaffectés sera étudiée.

Sous réserve du vote du budget par le Conseil Municipal le 15 décembre, la Ville maintiendra un niveau d'investissement important en direction des écoles, de l'entretien du patrimoine bâti et non bâti dans un souci d'économies d'énergie.

D'autre part, le lien avec les habitants et la sécurité seront au cœur des actions, tout comme le soutien aux associations. »





Zoom sur le service Vie Associative

Situé au sein des locaux de Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau, le service Vie Associative est une source d'information, d'aide et d'accompagnement pour les associations de la Commune. Il est également l'organisateur de la manifestation « Sport et asso's en fête ! » en partenariat avec le service des Sports.

La mission principale du service Vie Associative est la planification de l'occupation des locaux de Soëlys, de l'Espace Henri Matisse, et de l'ensemble des salles associatives de la Commune.

Les aides aux associations

Le service Vie Associative apporte également un soutien aux associations via diverses aides : un appui technique en lien avec le Pôle Aménagement et Développement ainsi qu'un appui financier.

Cet appui se manifeste par des subventions accordées chaque année et par la mise à disposition gratuite de salles et de matériels.

Ces aides favorisent et facilitent l'organisation de leurs manifestations comme par exemple le salon des artistes amateurs « Soyons Art », les festivals « Soyaux fou d'humour », « Zep' dit » ou « Soyaux à la Page ». Autant de moments incontournables de la vie sojaldicienne.

À savoir

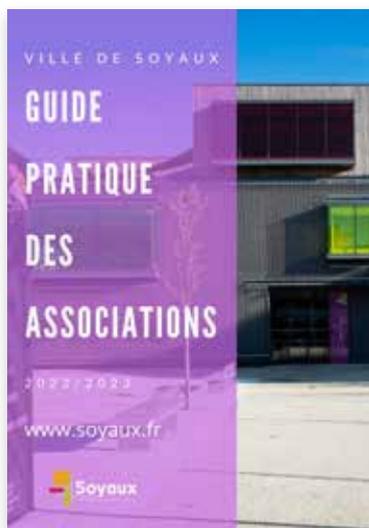
- ▶ **Les dossiers de demande de subvention** sont à déposer en ligne chaque année à partir de septembre sur www.soyaux.fr. Ils sont téléchargeables depuis l'Espace Associations et doivent être remis au service Vie Associative avant la mi-novembre.
- ▶ **Le formulaire de renseignements préalables à l'organisation d'une manifestation et/ou de demande d'utilisation d'un équipement (salle, gymnase, espace public) ou de matériel** est téléchargeable sur www.soyaux.fr. La demande est à adresser au service 1, 2 voire 6 mois avant la date de la manifestation, selon son envergure.

Retrouvez
le formulaire



Création d'une association : le guide pratique

Un guide pratique destiné exclusivement aux associations sojaldiciennes a été édité par le service Vie Associative. Il recense les démarches à effectuer lors de la création d'une association (objet, membres, domiciliation, statuts, déclaration en Préfecture, immatriculation) ainsi que les informations nécessaires à son administration (convocation de l'assemblée générale, vote, procès-verbal...). Les différentes aides octroyées par la Mairie y sont également présentées : mise à disposition d'une salle ou d'un équipement, prêt de matériel, aide à la communication, subventions... Ce livret a été adressé par mail aux associations et peut être remis, sur demande, en version papier.



Le service Vie Associative a également mis en place, avec ses partenaires, des formations pour les bénévoles associatifs : Word, libre office, canva, bases de la communication, réseaux sociaux, utilisation de l'application Senior Connect, découverte des supports municipaux de communication à leur disposition...



Objectif DD
ONU n°4
Éducation de qualité



Objectif DD
ONU n°10
Inégalités réduites

Consultez
le guide



Réouverture de Soëlys

Après les dégradations du mois de juin, les services municipaux, la Bibliothèque Pour Tous et la Cyberbase ont réintégré les locaux de Soëlys fin août. Les associations reviennent progressivement en fonction de l'avancée des travaux. Les portes sont remises en état, permettant de nouveau l'utilisation des lieux.

Afin que chacune puisse démarrer son activité à la rentrée de septembre, des solutions ont été trouvées pour les reloger en attendant leur retour à Soëlys.

« Soëlys ça me dit ! » : ouverture de Soëlys chaque 3^{ème} samedi du mois

Proposer le samedi, toute la journée, de nombreuses animations aux familles et habitants de Soyaux, en partenariat avec le tissu associatif local, c'est le challenge que s'est fixé la municipalité.

La prochaine édition aura lieu le 16 décembre de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

► PLUS D'INFOS
Mairie - Pôle Jeunesse et Associations
 Service Vie Associative - Soëlys
 Place Jean-Jacques Rousseau
 05 45 97 87 20
 soelys@mairie-soyaux.fr



« Sport et asso's en fête »

Le service Vie Associative organise également l'évènement « Sport et asso's en fête ! » en partenariat avec le service des Sports. Il se déroulera pour sa 3^{ème} édition, en juin prochain. Cette manifestation favorise le lien entre les associations, les familles et plus largement entre les habitants de la Commune.

À noter

Durant l'été, la distribution des **cartes d'été Nautilus** pour les jeunes de moins de 12 ans est organisée à Soëlys. Celles-ci sont remises sur présentation de pièces justificatives (justificatif de domicile, carte d'indenté) et photo de l'enfant.



Les actualités du Centre Médical de Santé

Depuis le 31 octobre 2023, le Docteur Andrei Vlad Georgescu ne fait plus partie des effectifs du Centre de Santé. Le Docteur Patrick Mena assure son remplacement jusqu'à l'arrivée du Docteur **Frédérique Taupignon** (photo ci-contre) au 3 janvier 2024.



Pour assurer le bon fonctionnement du Centre, l'équipe médicale vous demande de bien vouloir observer les règles suivantes : respecter les horaires de consultation ; prévenir le secrétariat d'une annulation de rendez-vous ; présenter une carte vitale ou une attestation de droits, venir muni(e) de votre dernière ordonnance et/ou de votre dernier compte-rendu de biologie médicale ; prendre rendez-vous en sortant de votre consultation dans le cadre d'un suivi régulier.

Pour les consultations enfant : apporter le carnet de santé. L'enfant mineur doit être accompagné d'un parent majeur.

À noter : prise de rendez-vous pour les urgences dès 8h10 et après 10h pour les renouvellements d'ordonnance ou rendez-vous non-urgents.

05 45 94 92 45 / centredesante@mairie-soyaux.fr

1 rue Romain Rolland - Bus : ligne B / arrêt Champ de Manœuvre



Objectif DD ONU n°3
Bonne santé et bien-être

- ▶ Depuis le 1^{er} novembre, le montant de la **consultation médicale** est de **26,50 €** (mesure nationale).
- ▶ Tous les jeudis et vendredis, une **consultation gynécologique** est assurée par des sage-femmes dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Clinical de Soyaux. Prise de RDV : 05 45 69 66 05 / cli.consults@eslan.care.
- ▶ Le Centre de Santé sera exceptionnellement **fermé le 23 décembre prochain**. En cas d'urgence, appeler le 15 qui vous dirigera vers le médecin de garde.

Mission en Côte d'Ivoire pour Les Crocos du 3^e Escadron

De juin à octobre 2023, le 3^e escadron du 1^{er} Régiment d'Infanterie de Marine a effectué une mission de courte durée en République de Côte d'Ivoire

Après une rapide période d'acclimatation, les marsouins ont débuté les missions de partenariat militaire opérationnel auprès de l'armée nationale et de la gendarmerie ivoirienne. Les soldats français et ivoiriens ont ainsi pu partager leurs procédés, leurs matériels et leurs expériences.

Cette mission a été l'occasion pour eux de s'aguerrir à d'autres approches et d'autres terrains en se mettant à l'épreuve au cours d'un stage d'initiation commando en milieu lagunaire. Objectif : s'entraîner en permanence et être prêt à défendre les intérêts de la France et de ses partenaires dans la région.

Le capitaine François les a quittés après deux années passées à leur tête. Les marsouins continuent à surmonter tous les défis avec leur futur commandant d'unité, le capitaine Paul.

Capitaine Paul - Comandant d'unité du 3^e (mettre en exposant) du 1^{er} (exposant) RIMa - Angoulême - 05 45 22 42 63



Le guide de la tranquillité

Afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, la Ville a élaboré son guide de la tranquillité publique. L'intérêt ? Répondre à toutes les questions en abordant les différentes situations afférentes à la tranquillité publique, rappeler le cadre réglementaire qui s'applique et indiquer qui contacter en cas de besoin. La tranquillité publique inclut les questions de sécurité autant que de tranquillité résidentielle. Le guide détaillé est accessible sur le site internet de la mairie.

Consultez le guide de la tranquillité publique



Le permis de louer, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit d'une autorisation préalable de mise en location obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024. L'objectif est de vérifier la conformité du logement par rapport aux critères de décence. Comment savoir si votre bien est concerné ? : rendez-vous sur le site de votre mairie (voir affiche p.17) : www.soyaux.fr

▶ PLUS D'INFOS
www.grandangouleme.fr
(rubrique Vivre et habiter)
permisdelouer@mairie-soyaux.fr
05 45 97 83 50



Retrouvez le formulaire CERFA nécessaire à la demande

Permis de végétaliser : jardiner dans ma rue !

Le permis de végétaliser est un dispositif qui permet à chacun de jardiner dans l'espace public, de préférence en pleine terre.

La Ville de Soyaux souhaite encourager le développement de la végétalisation de son domaine public. Pour ce faire, elle souhaite, via le permis de végétaliser, s'appuyer sur une démarche participative et une implication des habitants afin de favoriser la nature et la biodiversité en ville, améliorer leur cadre de vie, lutter contre les îlots de chaleur et également encourager l'embellissement.

Où ?

Soyaux est constituée de différents espaces urbains où les trottoirs sont parfois larges mais aussi plus étroits. L'idée sur ces types d'espaces est de trouver des petits coins de murs à végétaliser.

Des fosses pourront être creusées pour semer de la jachère fleurie ou des plantes vivaces. Action qui permettra de préserver nos insectes pollinisateurs si précieux à la biodiversité.

Il est aussi possible de végétaliser le tour des arbres sans abîmer leurs racines, écorces, troncs et branches. Les arbres sur le domaine public demeurent la propriété de la ville et doivent être respectés (pas de blessures, coupes, clous, crochets, fils de fer...).

Si vous êtes intéressé par ce dispositif et que votre projet est réalisable compte tenu des contraintes (largeur du trottoir, présence de réseaux...), une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, intitulée « permis de végétaliser » vous sera accordée à titre gratuit par la Ville de Soyaux.

Pour qui ?

Cette action repose sur une forte implication des habitants. Tout le monde peut déposer un dossier : particuliers, associations, conseils de quartiers, commerçants... Parlez-en autour de vous et associez vos voisins !

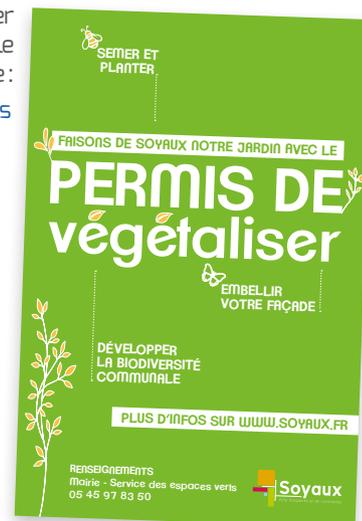
Un guide du permis de végétaliser a été réalisé. Il est téléchargeable sur le site internet de la commune :

www.soyaux.fr (rubrique : Permis de végétaliser)



Objectif DD
ONU n°15

Vie terrestre



Retour sur la 1^{ère} journée Territoire Engagé pour la Nature

La Ville de Soyaux a accueilli, le 10 octobre dernier, la première journée de rencontre des territoires labellisés Territoire Engagé pour la Nature (TEN) de l'ensemble de la Région Nouvelle-Aquitaine. Événement organisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité.

La démarche « Territoire Engagé pour la Nature » permet d'œuvrer en faveur de la biodiversité et des multiples services écologiques qu'elle nous apporte : alimentation, santé, loisirs, prévention des risques...

Cette 1^{ère} journée a été l'occasion pour les techniciens et élus référents TEN de rencontrer les autres collectivités de la région qui s'investissent dans le dispositif, de connaître les actions qu'elles déploient, d'apporter leur retour d'expériences dans certains domaines et d'alimenter leur réflexion grâce à l'expertise d'autres territoires.

La journée s'est achevée par une visite de l'ensemble des participants sur le site des « pelouses sèches », secteur extrêmement riche sur le plan de la biodiversité, mais fragile, sur lequel la Commune mène une action de préservation.

Soyaux a été la première Commune de Charente reconnue comme « Territoires Engagés pour la nature – TEN » en 2022.



Objectif DD ONU n°15

Vie terrestre

Chantier pluvieux, chantier heureux !

Cette année encore, l'ADSEA (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adulte) en partenariat avec la Ville de Soyaux, a organisé un chantier troc' loisirs. Le but était de limiter la prolifération de plantes invasives sur les chemins de randonnée aux alentours de la Fontaine du Cerisier.

C'est sous la pluie, lors de la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint, que quatre sojaldiciens - Kader, Yacine, Fares et Ilyes - ont réalisé ce chantier.

Accompagnés de leur éducateur - Marzouk, ils ont pu rencontrer, en amont, les agents du service Espaces Verts de la Commune afin de définir le chantier à réaliser et son apport pour le territoire.

Repérer, tailler, débroussailler..., autant d'actions menées qui apportent du confort aux randonneurs et de la reconnaissance à ces jeunes.



- ▶ PLUS D'INFOS
Mairie - Pôle Aménagement et Développement
05 45 97 83 02
mairie@mairie-soyaux.fr

Report de la distribution des équipements de collecte des bio déchets

À compter du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des déchets alimentaires devient obligatoire. Cette obligation s'applique à tous. En d'autres termes, les déchets alimentaires seront interdits dans les sacs ou bacs noirs.

Suite à un problème technique survenu à l'automne dernier, la distribution des équipements menée par GrandAngoulême, nécessaires à la mise en application de cette nouvelle réglementation, est désormais fixée aux dates suivantes :

- ▶ Du **11 au 14 mars** 2024 à l'espace Henri Matisse (13h30 à 20h).
- ▶ Du **2 au 12 avril** 2024 à Soëlys (13h30 à 20h).

- ▶ PLUS D'INFOS
Service Déchets Ménagers de GrandAngoulême
0800 77 99 20 - ppmv.grandangouleme.fr
et www.jagispourreduire.com



Objectif DD ONU n°13

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables cartographiées

La loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables vise à :

- Faciliter l'installation d'énergies renouvelables pour rattraper le retard de la France pris dans ce domaine
- Diviser par deux le temps de déploiement des projets Energies Renouvelables (EnR)

Dans ce cadre, les communes doivent établir une cartographie des secteurs propices aux énergies renouvelables, définie à partir des potentiels énergétiques locaux qui a donné lieu à une concertation du public du 16 au 30 octobre. Le Conseil Municipal doit en délibérer en décembre avant qu'un débat ait lieu au sein du Conseil Communautaire.

- ▶ PLUS D'INFOS
<http://soyaux.fr/consultation-prealable-du-public-zones-dacceleration-des-energies-renouvelables/>

La cartographie est mise à disposition du public, en version numérique, depuis le 18 octobre dernier sur :

www.grandangouleme.fr/zones-energies-renouvelables



Objectif DD ONU n°13

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Vœux du Maire 2024 aux habitants - Inscrivez-vous !

Soucieux d'associer les habitants à la vie municipale, le Maire a souhaité revoir la traditionnelle cérémonie des vœux et proposer à tou(te)s les sojaldicien(ne)s, petits et grands, un temps convivial.

Le jeudi 11 janvier 2024, rendez-vous à l'Espace Henri Matisse à partir de 18h !



→ 18h :
Accueil et mot du Maire

→ 18h30 / 20h :
Bal des enfants animé par le trio Younoh autour d'une part de brioche, d'un chocolat chaud pour les enfants et d'un vin chaud pour les adultes.

Younoh, c'est Audrey au chant, Nicolas aux claviers et Lionel aux percussions. Ensemble, ils reprennent tous les grands standards de la variété française et anglo-saxonne pour faire danser petits et grands.

► Cet évènement est gratuit et sur inscription.
Venez nombreux, petits et grands, célébrer la nouvelle année avec vos élus !

Coupon d'inscription Vœux du Maire 2024

Jeudi 11 Janvier - 18h - Espace Henri Matisse

Nom Prénom :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

À déposer à la mairie : 235 avenue du Général de Gaulle - Soyaux entre 9h et 17h.

Inscription possible par mail à : vœuxdumaire@mairie-soyaux.fr en mentionnant ces mêmes informations.

Réponse souhaitée avant le 30 décembre 2023.

► PLUS D'INFOS
Mairie - 05 45 97 83 59

Le saviez-vous ?

Deux boîtes aux lettres du Père Noël ont été installées à Soyaux cette année : une devant la mairie, avenue du Général de Gaulle et l'autre à l'intérieur de Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau.

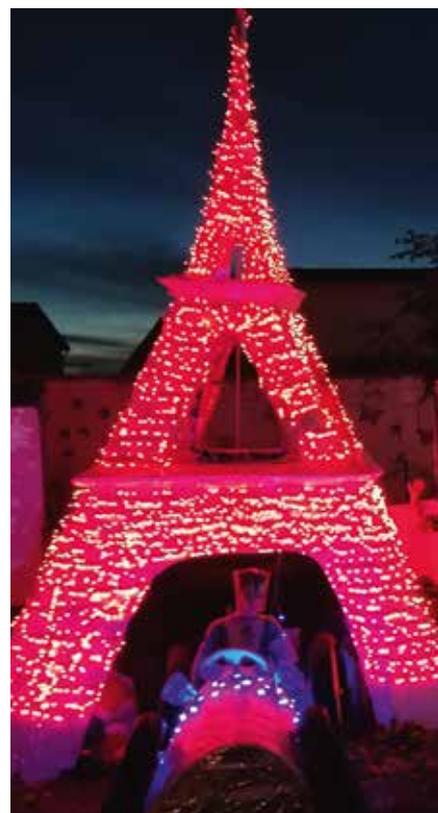
Enfants et adultes, venez y déposer votre lettre jusqu'au 20 décembre ! Le Père Noël vous répondra ! N'oubliez pas d'indiquer votre adresse postale !



Des illuminations de Noël en soutien à Mattéo et au handicap

Faites un détour par le 8 avenue Christophe Colomb pour découvrir et admirer les décorations de Noël de Christian Dulphy. "L'évolution de l'homme" est le thème 2023 : dinosaures, hommes préhistoriques, la pyramide de Khéops, la statue de la liberté, le TGV...

Des objets récupérés, restaurés ou recyclés s'illuminent tous les soirs, de 17h30 à 21h, dans son jardin de 500 m², jusqu'au 5 janvier.



— AGENDA —

DÉCEMBRE

9 décembre

à 14h - Sur inscription

Gôûter dansant des ainés

Comité des Fêtes

Espace Henri Matisse

06 13 92 44 07

Pour les plus de 70 ans et leur conjoint(e), sur invitation et réservation.

à 20h - 5 € / location de rollers 2 €

Roller disco

au profit du Téléthon

Star Roller Club

Gymnase Jean-Albert Grégoire

06 72 21 98 74

10 décembre

à 14h

Loto de Noël

au profit du Téléthon

Club de l'Amitié

Espace Henri Matisse

06 38 41 11 45

à 17h - Gratuit - Tout public

Concert de Noël

Chœur de l'Acamac

Ensemble Zabalka

Eglise St Joseph L'Artisan



La réunion des musiciens de Zabalka et du chœur Acamac répond au projet de faire revivre le son klezmer du début du siècle précédent en Europe centrale. La profonde intrication des cultures juives, tziganes et du folklore de l'Est les a conduits à élargir leur répertoire à ces musiques si fortes et entraînantes. L'originalité du projet est de faire interpréter ces chants poignants par une chorale dite classique.



14 décembre

Structures Petite Enfance

Spectacle musical

"Petits pas voyageurs"

Laura Caronni et Coline Guillemain

Auditorium - Soëlys

à 12h - 35 € (adhérents) / 40 € (non adhérents)

Déjeuner de Noël

Club de l'Amitié

Espace Henri Matisse

06 38 41 11 45

Animation par Pierre-François Duqueyroyx.

16 décembre

de 10h à 12h30

de 14h30 à 17h30

Soëlys ça me dit !

Soëlys

Animations associatives gratuites

pour les familles

Projection du film d'animation "Encanto" à 16h

16 décembre

à 21h - 12 € / 9 €* / gratuit moins de 12 ans

Humour vocal

Shower Power

Cie Autour de Peter

Espace Henri Matisse

Imaginez tout ce qui peut arriver dans une salle de bain quand on est six à chanter sous la douche ! Shower Power, c'est un spectacle musical décoiffant, intégralement a capella, où la finesse vocale de nos six chanteurs de salle de bain est mise en jeux dans des situations cocasses et burlesques.

Pris d'une douce folie contagieuse dans leur salle de bain, nos personnages se gargarisent d'arrangements originaux des quatre coins de la planète et font briller des pépites polyphoniques méconnues.

31 décembre

à partir de 20h30 - 82 € (adultes)

25 € (enfants - de 12 ans)

Réveillon de la S^t Sylvestre

Comité de Jumelages

Espace Henri Matisse

06 38 41 11 45

Menu de fête avec orchestre

JANVIER

13 janvier

à 11h - Tout public

Présentation d'albums jeunesse

Titus

Bibliothèque pour Tous

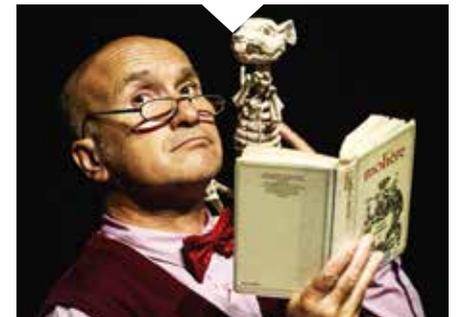
à 16h - 7 € / 5 €* / gratuit moins de 12 ans - Tout public à partir de 12 ans

Conférence humoristique théâtralisée

"Les dangers de la lecture"

Titus

Auditorium - Soëlys



Enfin une conférence qui a le courage de dénoncer les innombrables méfaits de la lecture ! Dès le plus jeune âge, on assène à nos pauvres chérubins le dogmatique et péremptoire : « c'est important de lire ». On nous fait miroiter la lecture comme le sésame qui nous ouvrira les portes d'une vie meilleure. La réalité ne s'avérerait-elle pas beaucoup plus sournoise ? Il est temps de faire entendre une voix dissonante et d'alerter la population. Sous la forme d'une audacieuse conférence décalée, Titus joue à présenter les « dangers » de la lecture pour laisser deviner, en creux, ses vertus. Il porte un regard singulier et désacralisé sur la lecture, tout en questionnant, l'air de rien, notre relation à cette pratique.



17 janvier
à 15h30 - 4 €* - Jeune public à partir
de 3 ans

Marionnettes
"Henri le Radis"
Cie Marionnettes d'Angoulême

*D'après l'album jeunesse éponyme de Simon Mitteau,
Johann Guyot et Rémi Caps (Atelier Croc en Jambe) paru
aux Editions l'Édune (@ mars2016)*

*Bien qu'installé confortablement dans sa botte
avec ses amis, Henri s'ennuie ! Il décide de partir
à l'aventure, loin du potager et d'explorer le
monde, au-delà de la basse-cour. Il rencontrera
des personnages bizarres et des contrées
inattendues. Et surtout, il trouvera l'amour !*



20 janvier
de 10h à 12h30
de 14h30 à 17h30
Soëlys ça me dit !
Soëlys

*Animations associatives gratuites
pour les familles.*

20 et 21 janvier
à 12h30

Repas des Aînés
CCAS

Espace Henri Matisse
05 45 97 41 52

*Pour les 70 ans et plus, sur invitation par
courrier.*

FÉVRIER

3 février à 20h30
4 février à 14h30
25 € - sur réservation

Comédie musicale
Cie Equinoxe / Comité des Fêtes
Espace Henri Matisse
06 13 92 44 07 / 06 22 85 85 99

11 février
à 14h
**3^e loto des Artisans
et Producteurs locaux**
Association Artisanal Galerie
Espace Henri Matisse
06 72 70 82 56

*Réservation conseillée, ouverture des portes
à 12h.*

à 16h - 4 €* - Jeune public dès 4 ans
Concert participatif
"Les chansons de Nina"
Auditorium - Soëlys

*Pascal Guichandut (auteur-compositeur, trom-
pettiste) et Lisa Mancin (cheffe de chœur, chan-
teuse) accompagnés de deux instrumentistes
Richard Giusti (contrebasse) et Octave Goulée
(guitare), abordent les fêtes de l'année, les sai-
sons, les animaux, sur des musiques actuelles :
pop, reggae, rock, hip-hop...*



17 février
de 10h à 12h30
de 14h30 à 17h30
Soëlys ça me dit !
Soëlys

*Animations associatives gratuites
pour les familles.*

MARS

2 et 3 mars
à partir de 10h30
**Urban Winter Camp / Stage
de danse**
Urban Section
Espace Henri Matisse
06 13 95 60 47

6 mars
à 14h - 12 €
Thé dansant
Orchestre Pierre-François
Duqueyrox / Comité des Fêtes
Espace Henri Matisse
06 37 31 02 78 / 06 22 85 85 99

8 mars
à 21h - 12 € / 9 €* / gratuit moins
de 12 ans
Spectacle musical et souriant
"Souvenirs de saltimbanques"
Mike et Riké de Sinsémilia
Espace Henri Matisse

*Ces deux-là ont écumé les scènes et festivals
de France pendant 30 ans, connu l'énorme
succès du tube "Tout le bonheur du monde" et
vécu 1000 aventures avec Sinsémilia. Dans ce
spectacle musical inclassable et atypique, ils
vous invitent à vous plonger avec eux dans les
souvenirs souvent drôles et parfois émouvants
de leur folle aventure.*

*Fans de Sinsémilia ou pas, le voyage peut
commencer et il va vous surprendre !*



» PLUS D'INFOS
**Mairie - Vie culturelle et Vie
associative - Soëlys**
Place Jean-Jacques Rousseau
Du lundi au vendredi, 9h / 17h
05 45 97 87 25 / 20
soelys@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr (agendas)

Hommage posthume à deux personnalités engagées

En septembre, à quelques jours d'intervalle, Soyaux a perdu deux belles personnes : Marilyn Fort et Michèle Petit. Elles ont en commun leur engagement tout le long de leur vie dans le bénévolat. L'une dans le milieu sportif et l'autre dans le monde éducatif.

Michèle Petit

Michèle Petit s'est très tôt investie bénévolement dans la vie de la cité et a consacré sa vie aux enfants. Elle a débuté son parcours à Soyaux dans les écoles maternelles.

En 1974, elle a quitté l'établissement Pauline Kergomard avec trois de ses collègues (Jeanine Rossignol, Odette Batard et Simone Guillaume) pour créer une équipe dans « l'école ronde » Paul Eluard où elle a officié comme Directrice.

Elle a également suivi une formation pour assurer l'éducation d'enfants en difficulté dans la classe d'adaptation.

Michèle Petit avait cette volonté de donner, à chaque enfant qui croisait son chemin, la confiance, l'amour et la bienveillance.

En 1998, elle a pris sa retraite. Pour autant, elle n'a pas quitté la présidence de l'association « Pour l'école ouverte » qu'elle avait créée avec de nombreux amis et militants en 1974 et qui existe toujours.



Marilyn Fort

Marilyn Fort est arrivée à Soyaux en 1982 pour jouer en première division de football féminin.

Elle venait de La Rochelle où elle avait pris sa première licence. L'année 1982 était aussi celle de la naissance de l'ASJ (Association Sport et Jeunesse) Soyaux.

En 1984, l'ASJ Soyaux remporte son premier et unique titre de championne de France. Marilyn y était gardienne de but. Suite à des blessures aux genoux, elle a été contrainte de se retirer des terrains de foot mais a continué à s'engager au sein du club comme bénévole.

Secrétaire, trésorière puis Présidente, elle fut l'un des piliers du seul club de D1 100 % féminin de l'hexagone. L'ASJ Soyaux a d'ailleurs apporté à l'équipe de France plusieurs joueuses comme Martine Chapuzet, Florence Rimbault, Bernadette Constantin, Corinne Diacre...

Marilyn Fort avait été dernièrement nommée Présidente d'honneur pour couronner plus de 40 ans d'engagement en faveur de ce club.



Coupon de retrait du sticker "Mon Soyaux Mag' en démat"

Dans un souci de respect de l'environnement, la Ville vous invite à consulter le Soyaux Mag' sous format dématérialisé. Elle réduira ainsi le nombre d'impressions.

Venez retirer un sticker "Mon Soyaux' Mag' en démat'" à l'accueil de la Mairie ou à Soëlys en échange de ce coupon et collez-le sur votre boîte aux lettres.

Le magazine ne sera alors plus déposé à votre domicile.

Je ne souhaite plus recevoir le Soyaux Mag' dans ma boîte aux lettres car

- je le consulterai en ligne sur www.soyaux.fr
- je souhaite le recevoir par mail à l'adresse suivante :

.....@.....

▶ PLUS D'INFOS

Mairie - Service Communication
05 45 97 87 28/25
communication@mairie-soyaux.fr

À noter

Vous pouvez également en faire la demande par mail, le sticker sera alors déposé dans votre boîte aux lettres.



OPPOSITION

Une nouvelle fois, l'année 2023 aura vu des projets s'arrêter et très peu d'investissements sur notre commune ont été réalisés. Ne pas investir suffisamment, c'est prendre du retard, qui compte tenu de nos budgets, ne se rattrapera pas. Nous avons franchi le mi-mandat.

Le budget 2024 semble faire une nouvelle fois la part belle au fonctionnement, et pas à l'investissement. Une nouvelle fois, Unis pour Soyaux, ne votera pas le budget. Nous savons que cela n'a aucun impact, mais nous refusons de nous y associer. Même les conseillers financiers externes de la ville plaident pour une croissance nulle de nos coûts de fonctionnement. Mais, dans les orientations budgétaires qui nous sont proposées, rien n'apparaît. Nous allons attendre, avec inquiétude, les résultats 2023.

Pour être plus positif, nous vous proposons de nous rejoindre et réfléchir avec nous, sur des projets hors mairie, qui améliorent et développent les liens entre habitants qui manquent tant de nos jours. Ceci ne nécessite pas de budget, mais juste des idées, de l'envie et un peu de travail. N'hésitez pas à nous contacter (via la mairie ou Messenger). On vous souhaite de passer de très bonnes fêtes en famille et entre amis !

Pour « Unis pour Soyaux » Sabrina Buron, Sandra Bisbau, Christine Dalla Valle et Frédéric Cros

2024 est déjà là et nous fait entrer dans la dernière ligne droite de notre mandat.

Comme depuis le début, nous vous le réaffirmons aujourd'hui, nous plaçons l'intérêt général au-dessus de tout. Cette façon d'exercer notre mandat confère à notre trio une place singulière au sein du Conseil Municipal : nous soumettons nos idées et nos expertises, démontrons notre énergie à conseiller et débattre, et sommes la seule opposition présente aux groupes de travail depuis 2020 pour des résultats concrets sur les volets social, handicap, santé et environnement.

Nous sommes donc LA force de proposition de cette mandature, contrairement aux autres oppositions dont le dogme et les calculs n'amènent aucune proposition.

C'est de ce constat que nous nous projetons à présent, voyant ce qui pourrait être encore fait avant la fin du mandat.

La dynamique politique historique de Soyaux a changé. Elle est devenue nuancée face à une situation de crise permanente qui l'exige. S'opposer pour s'opposer n'a pas lieu d'être. A contrario, travailler avec la majorité toujours davantage semble être une direction pour construire l'avenir de notre ville.

Devons-nous aller plus loin dans notre collaboration ? Telle est la question que nous nous posons.

Excellentes fêtes de fin d'année.

Pour « DéCiDeS » Claudine Dumargue, Louis-Adrien Delarue, et Cédric Jégou

Ces lignes sont écrites bien avant les conseils municipaux consacrés au budget 2024 (15/11 ; 19/12), qui devra retenir votre attention.

Dans le contexte général actuel, ce sujet peut paraître de moindre importance. Pour autant, l'action politique du maire avec sa majorité se traduit dans le budget, donc dans notre quotidien : Action sociale, accès aux services publics, préservation de la biodiversité et des biens communs (eau, air...), cohésion sociale et bien-être.

Or, ce budget 2024, moins contraint que celui de 2023, n'échappe pas à quelques visées électoralistes : se situer le plus bas possible sur l'échelle de l'endettement et garder les investissements pour la dernière année du mandat, au risque de ne pas être suffisamment au rendez-vous des enjeux écologiques et sociaux. Il y a urgence à agir avec justesse et anticipation !

Urgence à privilégier les investissements d'aujourd'hui pour limiter les dépenses de demain sur :

- ▶ les équipements consommateurs d'énergie,
- ▶ les aménagements pour les modes de déplacements doux ou collectifs,
- ▶ l'associatif notamment pour les pratiques culturelles et sportives,
- ▶ la participation des habitants à la vie de la commune, source de cohésion sociale et de bien-être,
- ▶ les conditions d'emploi et de travail des personnels.

Joyeuses fêtes !

Pour « Soyaux par et pour vous » William Jacquillard

Organiser une manifestation dans la commune

Vous êtes un particulier, une association ? Vous souhaitez organiser une manifestation ? Louer une salle, du matériel, occuper un espace public, communiquer sur votre événement ? **Téléchargez la fiche de renseignements préalables à l'organisation d'une manifestation ou la demande d'utilisation d'équipement** (salle, gymnase, espace public) sur www.soyaux.fr.
Veillez à adresser votre demande 1, 2, voire 6 mois avant la date de la manifestation, selon son envergure.

Recensement citoyen à 16 ans

Cette démarche citoyenne obligatoire permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. **Les jeunes gens nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2007 et non recensés doivent régulariser leur situation le 31 janvier 2024 au plus tard, auprès de la Mairie de leur domicile. Se munir d'une pièce d'identité nationale, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.** Infos et liens utiles sur le recensement, le service national universel, les opportunités professionnelles au sein du ministère des Armées, les réserves... :
<https://www.charente.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Defense/Delegation-militaire-departementale>

Conseils Municipaux

Téléchargez les **comptes-rendus** et les **procès-verbaux** des Conseils Municipaux sur www.soyaux.fr (Ma Mairie).
Prochains Conseils Municipaux :
19 décembre 2023 et 11 mars 2024 à 18h, salle du Conseil Municipal.

Accueil des nouveaux arrivants

Futur(s) ou nouveau(x) sojaldicien(s), sojaldicienne(s), venez retirer votre pochette de bienvenue à la Mairie, elle favorisera votre connaissance de la commune. Demandez à figurer sur la liste des nouveaux arrivants pour recevoir une invitation à un temps annuel dédié, en contactant la Mairie au **05 45 97 83 50**.

Vous êtes locataire ? Vous avez un litige avec votre bailleur ou un problème de voisinage ? Défendez vos droits !

Association de locataires Droit Au Logement Charente(s) / DAL 16

Permanences gratuites du lundi au vendredi de 10h à 17h, sur rendez-vous
24 boulevard Léon Blum - Apt 1 - Soyaux - 05 16 75 92 49

Confédération Nationale du Logement / CNL 16

Permanences gratuites le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 10h à 16h
3 rue Louis Juvet - Apt 21 - Soyaux
05 17 20 49 51 / cnlcharente@gmail.com

Maison de Justice et Du droit Annexe

Point d'accès au droit répondant aux besoins des usagers en matière d'information et d'orientation dans toute démarche juridique.

Permanences gratuites du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et le mercredi de 14h à 17h, rendez-vous conseillé.

- ▶ **Conciliateur de justice** de 10h à 12h, sur rendez-vous
Mardis 5 et 12 décembre 2023, 9 et 23 janvier, 6 et 20 février et 12 mars 2024
- ▶ **Avocat** de 16h à 19h, sans rendez-vous
Mercredis 13 décembre 2023, 10 janvier, 14 février et 13 mars 2024
- ▶ **France victimes 16** (aide aux victimes), **CIDFF16** (droit des femmes et de la famille).
- ▶ PLUS D'INFOS
Maison de Justice et du Droit Annexe - Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30
20 boulevard Léon Blum - 09 63 58 71 61 - mjdasoyaux@orange.fr

La CLEF

Apprentissage ou perfectionnement de la langue française, de l'écriture et du calcul pour adultes.

Cours particuliers sur inscription.

Vous aimez échanger, vous maîtrisez le français et avez envie de le transmettre ? Prenez contact avec l'association et devenez bénévole !

Permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois (sauf en juillet et en août) de 15h30 à 16h30.

- ▶ PLUS D'INFOS
La CLEF (Calcul Lecture Écriture Formation)
Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau - 07 49 17 07 40 - laclef16soyaux@gmail.com

Bibliothèque pour Tous

▶ **Horaires d'ouverture**

Mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18 h
Jeudi de 14 h à 18 h

▶ **Tarifs de l'adhésion au choix**

Adhésion annuelle individuelle : 14 € /
annuelle familiale : 16 € / trimestrielle : 5 €

▶ **Secteur adultes**

- **cafés lectures** : l'Australie le 5 décembre, les explorateurs en BD le 9 janvier, l'Égypte le 6 février et les peintres de la Renaissance le 5 mars.

- 5 décembre et 13 février à 17h30 : **des livres et nous**, partage des coups de cœur des lecteurs et des bénévoles.

- jusqu'au 8 décembre : **vente de livres** à petits prix.

▶ **Secteur jeunesse**

- **ateliers du mercredi, de 14h à 16h pour les 6/12 ans** : Noël polaire le 6 décembre,

les explorateurs les 10, 17 et 24 janvier, les mousquetaires et les personnages d'Alexandre Dumas les 7, 14 et 21 février.

- **présentation des albums jeunesse de Titus** le 13 janvier.

▶ **Lecture et bien-être**

Vous êtes âgé(e), malade, en situation de handicap et sans possibilité de vous déplacer ?

Nous vous portons, à domicile, un choix de livres, à votre demande. Des audio-livres sont également à votre disposition.

▶ **Sésame**

Accès gratuit à la Bibliothèque numérique de Charente pour les adhérents (journaux, livres, films, musique à télécharger). Rendez-vous sur sesame.lacharente.fr

Fermeture de fin d'année : du 26 décembre 2023 au 8 janvier 2024 inclus.

- ▶ PLUS D'INFOS
Bibliothèque pour Tous
Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau
05 45 69 75 87
bibpourtous_soyaux.16@orange.fr

Cyberbase

Un espace public numérique ouvert à tous pour découvrir l'informatique et Internet.

- Ateliers collectifs et accompagnements individuels pour les débutants et les plus aguerris sous forme de cycles : ordinateur, tablette/smartphone, administration en ligne
- Aide possible sur la zone de libre consultation
- Stages tout au long de l'année et conseils

- ▶ PLUS D'INFOS
Cyberbase - Cédric Hauthier - Soëlys
Place Jean-Jacques Rousseau
06 85 53 79 49 - cyberbase.soyaux@gmail.com
CSCS FLEP - 9 boulevard Léon Blum - 05 45 93 11 58 - cscs.soyaux@orange.fr - www.cscsflep.com

Abonnement BUS STGA pour les personnes âgées de 65 ans et plus

Depuis le 1^{er} juin 2023, les personnes de 65 ans et +, non imposables, bénéficient de la gratuité totale de leurs abonnements et de création de leur carte. L'abonnement âge d'or n'existe plus.



- ▶ Si vous étiez concerné(e), présentez-vous directement à l'agence Mobilité du Champ de Mars muni(e) d'une pièce d'identité, de votre avis de non-imposition et d'un justificatif de domicile. Si vous êtes éligible, votre carte sera rechargée pour une année complète sans frais ni restriction d'horaires.
- ▶ Si vous n'êtes pas éligible à la carte gratuite, un abonnement solidarité peut être proposé aux foyers à faibles revenus ou aux personnes en situation de handicap.
- ▶ Si vous bénéficiez actuellement d'un abonnement âge d'or Zen ou Plein Jour, présentez-vous à l'agence Mobilité la mise à jour de votre abonnement.
- ▶ PLUS D'INFOS
 - Mairie - Centre Communal d'Action Sociale**
14 boulevard Léon Blum - 05 45 97 41 52 - ccas@mairie-soyaux.fr
 - Agence Mobilité** - Place du Champ de Mars - Angoulême
Du lundi au vendredi : de 8h à 18h / le samedi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Déchets ménagers

Jours et horaires de sortie de vos sacs/bacs

- Avenue du Général de Gaulle : sortez votre bac/sac noir le lundi soir et votre bac/sac jaune le jeudi soir, avant 20h (collectes réalisées le soir même à partir de 20h).
- Autres rues : sortez votre bac/sac noir le mardi soir (collecte réalisée le mercredi matin à partir de 5h) et votre bac/sac jaune le lundi soir, avant 20h (collecte réalisée le soir même à partir de 20h).

Jours fériés, attention !

Lorsqu'un jour férié tombe entre le lundi et le vendredi, la collecte des bacs/sacs noirs du matin est décalée d'un jour. Retour à la normale à partir du dimanche. Celle des bacs/sacs jaunes est décalée à la semaine suivante, même jour.

Lundis 25 décembre 2023 et 1^{er} janvier 2024

- **Avenue du Général de Gaulle** : aucune incidence.
- **Autres rues** :

La collecte des sacs et bacs noirs réalisée habituellement le mercredi matin est décalée aux jeudis 28 décembre et 4 janvier au matin.

La collecte des sacs et bacs jaunes aura lieu le lundi 25 décembre au soir. Il n'y aura pas de collecte de sacs et bacs jaunes le lundi 1^{er} janvier au soir. Elle sera rattrapée le lundi 8 janvier au soir.

À noter Retrouvez le calendrier de collecte sur www.pluspropremaville.fr / Quand sortir ma poubelle ? Le décalage de chaque collecte y est indiqué.

Déchetterie

15 chemin du Bressour - ZE de la Croix Blanche - 05 45 94 34 59

- Ouverte toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Fermée les dimanches et jours fériés

6 sites de compostage public

Venez déposer vos déchets de cuisine dans les bacs situés : **rue Romain Rolland, rue Jacques Offenbach, rue Pierre Benoît, rue de la Cigogne, rue de la Dynamite et sur le site de la "Cueillette Fabulette"** lors des horaires d'ouverture de l'exploitation.



- ▶ PLUS D'INFOS
Service Déchets Ménagers de GrandAngoulême
0800 77 99 20
www.pluspropremaville.fr / www.facebook.com/pluspropremaville16

Collecte de sang

Organisée par l'ADSB Soyaux et l'Établissement Français du Sang - **jeudi 18 janvier 2024**

De 16h30 à 19h30
Espace Henri Matisse
Prendre rendez-vous sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Se munir de sa carte d'identité.

- ▶ PLUS D'INFOS
Amicale des Donneurs de Sang volontaires et Bénévoles de Soyaux
06 13 70 08 16

Centre Municipal de Santé

Prise de rendez-vous entre 8h30 et 19h du lundi au vendredi et entre 8h30 et 12h le samedi : 05 45 94 92 45
centredesante@mairie-soyaux.fr
1 rue Romain Rolland
Bus : ligne B - arrêt Champ de Manœuvre

Services administratifs municipaux

- ▶ Les services **Enfance, Éducation, Jeunesse, Vie associative, Vie culturelle et Sports** (situés à Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau) sont ouverts de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, du lundi au vendredi.
- ▶ L'accueil de la **Petite Enfance** (renseignements, réservations occasionnelles, inscriptions) et les **inscriptions scolaires / périscolaires** se font à Soëlys.
Fermeture de Soëlys au public du 22 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024 au matin. Les services administratifs restent joignables par téléphone.
- ▶ Les services **Ressources Humaines, Finances** et le **Centre Communal d'Action Sociale** sont situés au Pôle Administratif Municipal (14 boulevard Léon Blum) et ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h et le mercredi de 9h à 12h30.
- ▶ Les services du **Pôle Aménagement et Développement** (situés 12 route du Peux) sont ouverts de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h, du lundi au vendredi (les services sont fermés le jeudi après-midi).
- ▶ PLUS D'INFOS ET AUTRES SERVICES
Mairie - 05 45 97 83 50
mairie@mairie-soyaux.fr



Plus d'infos sur le permis de louer en page 8

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

RENDEZ-VOUS DANS VOTRE CENTRE OPTIQUE DE SOYAUX.

Une équipe dynamique, des conseils personnalisés,
et un large choix de montures **rien que pour vous.**

Angoulême • Barbezieux • Champniers • Confolens • Ruffec • Soyaux • Châteaubernard

www.ecoutervoir.fr

Besoin d'idées cadeaux ?

Profitez de notre offre.

-30%
SUR LES
SOLAIRES*



*Offre valable jusqu'au 31 janvier 2024 sur présentation de ce coupon - Offre non cumulable

INSÉREZ VOTRE PUBLICITÉ ICI

Développez votre notoriété auprès des habitants
et des entreprises de Soyaux

4 numéros par an

5 500 exemplaires
toutes boîtes aux lettres

Pour publier votre annonce dans le Soyaux Mag',
contactez la régie publicitaire :
contact@agencemba.fr / 05 49 03 53 53



FERRE

OSSATURE BOIS . CHARPENTE . COUVERTURE . MENUISERIE
ISOLATION EXTÉRIEURE . PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



Panneaux photovoltaïques



Couverture

5 route de la Croix Blanche, 16800 SOY AUX
05 45 95 23 07 / f.o.b@orange.fr

 sarlferre16
www.sarl-ferre.com

EspritBois 
CONSTRUCTION

et votre maison prend racine !

CONSTRUCTEUR - FABRICANT DE MAISON À OSSATURE BOIS
CONCEPTION . FABRICATION . CCMi*



5 route de la Croix Blanche, 16800 SOY AUX
05 45 39 25 87 / contact@esbois.fr

 [espritboisconstruction](https://www.facebook.com/espritboisconstruction)
www.esbois.fr

* Contrat de Construction de Maison Individuelle